



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH-RACING OPEN Autorisation parentale et droit à l'image pour un équipier mineur

Dates : du 26 au 30 mars 2025 Lieu : Antibes

Je soussigné(e).....

déclare sur l'honneur (cocher la case correspondante)

- Avoir le plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle
- Exercer la tutelle
- Etre investi(e) du droit de garde

Sur le mineur

- ✓ J'autorise le mineur ci-dessus à participer au Championnat de France de Match-Racing Open qui aura lieu du 26 au 30 mars 2025, à Antibes.
- ✓ J'autorise à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier
- ✓ Je certifie avoir pris connaissance de l'avis de course et notamment l'article "Admissibilité"

Pendant la compétition (cocher la case correspondante)

- Je serai responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition et pendant qu'il sera sur l'eau, je serais disponible sur le lieu de la compétition
- Je désigne la personne indiquée ci-dessous, qui a accepté d'agir en tant que responsable. Il/elle sera responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition. Pendant que le mineur sera sur l'eau, il/elle sera disponible sur le lieu de la compétition. Il/elle ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

Personne désignée en tant que responsable durant le championnat :

Nom Prénom :

Fonction (entraîneur, parent accompagnateur, autres) :

Tél du responsable désigné Tél du responsable légal :

Signature du responsable désigné sur l'évènement	Signature du responsable légal du mineur
---	---

Droit à l'image pour l'équipier mineur

Je soussigné(e)

....., représentant légal de

accepte qu'il se soumette aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

En participant à ce championnat, j'autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celle-ci à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Signature du représentant légal :